

# Cap sur l'alternance

## Boostez votre entreprise grâce à l'alternance !

### Les 4 atouts de la démarche

- 1 Une prestation sur-mesure, adaptée à l'organisation et à la culture de votre entreprise.
- 2 Un plan d'action opérationnel pour développer efficacement l'alternance dans votre structure
- 3 Un accompagnement et des outils pour professionnaliser vos pratiques en matière d'alternance
- 4 Une démarche mise en œuvre par un consultant spécialisé, référencé par l'Opcommerce.

### Quels bénéfices en attendre ?

#### Une prestation faite pour vous, si vous souhaitez...

- Structurer et optimiser votre politique d'alternance.
- Attirer et former efficacement vos futurs talents.
- Renforcer votre marque employeur et votre attractivité.
- Intégrer l'alternance dans votre stratégie RH globale.

### De quoi parle-t-on ?

Vous souhaitez développer l'alternance dans votre entreprise pour **former vos futurs talents** ?

Vous cherchez à structurer votre **politique d'alternance** et à optimiser l'intégration de vos alternants ?

Vous voulez capitaliser sur l'alternance **pour renforcer votre marque employeur** et votre attractivité ?

L'Opcommerce vous propose "Cap sur l'alternance", une prestation sur-mesure combinant **diagnostic approfondi, plan d'action personnalisé et accompagnement individualisé** pour faire de l'alternance un véritable levier de performance pour votre entreprise.

### Modalités de financement

Les modalités de prise en charge varient – dans la limite des fonds disponibles alloués par le Conseil d'administration de l'Opcommerce – en fonction de la taille de l'entreprise :

- **Pour les entreprises de 1 à 10 salariés**, le financement de l'Opcommerce – cumulé aux fonds alloués par l'Etat et les Conseils régionaux, le cas échéant – peut couvrir jusqu'à 100 % du coût de cette prestation.
- **Pour les entreprises de 11 à 49 salariés**, le financement de l'Opcommerce – cumulé aux fonds alloués par l'Etat et les Conseils régionaux, le cas échéant – peut couvrir jusqu'à 90 % du coût de cette prestation.
- **Pour les entreprises de 50 salariés et plus**, le financement de l'Opcommerce – cumulé aux fonds alloués par l'Etat et les Conseils régionaux, le cas échéant – peut couvrir jusqu'à 75 % du coût de cette prestation.

### Une démarche en 3 étapes :

L'action du consultant choisi s'articule autour de trois principaux temps :

- 1 Le **diagnostic approfondi**, permettant d'évaluer vos pratiques actuelles en matière d'alternance, d'identifier vos besoins et vos objectifs spécifiques.
- 2 Le **plan d'action**, conçu en concertation avec l'Opcommerce, pour définir une stratégie d'alternance adaptée à vos enjeux.
- 3 L'**accompagnement** dans la mise en œuvre des actions prioritaires et la fourniture d'outils pratiques pour optimiser votre politique d'alternance.

**Cette prestation se structure autour de 2 jours** selon un calendrier qui s'adapte à vos contraintes, avec possibilité d'étendre cette durée en fonction de vos besoins. Parlez-en avec votre conseiller de l'Opcommerce.

Au terme de cette démarche, un **suivi post-prestation** s'engage avec le conseiller de l'Opcommerce, pour poursuivre l'accompagnement de votre entreprise dans la continuité de la prestation réalisée.



#### En savoir +

#### Rapprochez-vous de votre conseiller de l'Opcommerce

(depuis la rubrique « Nous contacter » du site [www.loppcommerce.com](http://www.loppcommerce.com)).